

REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA SOMME

TROISIEME CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES du 23 JUIN 1968

Electrices, Electeurs,

Dans les circonstances graves que traverse notre Pays, j'ai cru qu'il était de mon devoir de céder aux sollicitations de mes amis et de me présenter à vos suffrages. Je suis particulièrement heureuse d'être aidée dans cette lourde tâche par le docteur Roger CASTEL, Conseiller Général du canton de Moyenneville, mon suppléant.

Les élections législatives du 23 Juin 1968, survenant après des journées de malaise, d'agitation et de troubles, se présentent dans un climat de lutte que certains voudraient simplifier à l'extrême, laissant aux électeurs le choix entre le communisme et ses alliés et la majorité sortante, qui fait reposer l'ordre sur l'autorité du Chef de l'Etat.

JE REFUSE POUR MON COMPTE CETTE ALTERNATIVE, cet affrontement de deux blocs dont les leaders s'accablent réciproquement, créant l'hostilité et la haine dans notre pays qui aspire à travailler dans la Paix.

Je viens, dans le même esprit qui nous a guidés, mon ami, le Dr CASTEL et moi-même, lorsque nous nous sommes présentés aux élections municipales et aux élections cantonales, vous proposer un **PROGRAMME D'UNION CONSTRUCTIVE** qui ne se recommande d'aucune de ces fractions extrêmes.

Je pense qu'il est possible :

— de RASSEMBLER LA MAJORITÉ DES FRANÇAIS dans un but de progrès social et d'amélioration du sort des plus défavorisés, en sauvegardant toutes les libertés ;

— de MAINTENIR l'ORDRE, d'ASSURER LA STABILITÉ du GOUVERNEMENT, en respectant la démocratie politique.

Ce programme doit réunir tous ceux qui ont LE SOUCI DE LA JUSTICE, sans négliger pour autant les nécessités économiques, et qui veulent que l'efficacité soit mise au service de l'idéal humain.

LA CRISE SOCIALE qui vient de paralyser notre Pays pendant de longues semaines, la révolte de la jeunesse universitaire, dont l'agitation n'est pas apaisée encore et dont il ne faut pas ignorer les causes profondes, avec laquelle il faut dialoguer, constituent des avertissements graves.

LA PREMIÈRE TACHE DE LA NOUVELLE LÉGISLATURE sera de veiller :

— à ce que les **AVANTAGES** obtenus par la population ouvrière ne soient pas amoindris et effacés par la hausse du coût de la vie ou le chômage ;

— que la **RÉFORME** de l'Université et la participation de la jeunesse à sa inovation soient réalisées pour le bien général.

De même, la situation des agriculteurs doit être au premier plan des préoccupations nationales. Le Marché Commun doit apporter un mieux-être à tous ceux qui travaillent, et en particulier à notre population rurale.

Le logement, encore insuffisant dans beaucoup de villes et villages, les écoles, les routes, le téléphone, nécessitent un immense effort de construction et d'installations nouvelles.

L'équipement hospitalier doit être modernisé.

La situation des personnes âgées, des Anciens Combattants, doit être améliorée.

Je défendrai toutes initiatives concernant le Commerce, l'Industrie et l'Artisanat, en vue d'une meilleure adaptation à l'Economie Moderne.

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE, l'entente internationale, qui exigent une certaine limitation des souverainetés nationales, le désarmement, l'aide aux pays sous-développés sont des impératifs urgents pour garantir la Paix et le Progrès de l'Humanité.

Toutes ces directions demandent à notre Pays un effort auquel notre jeunesse doit être associée. Cet effort ne pourra être atteint et réalisé que si nous avons un Gouvernement stable.

Je suis partisan du **GOUVERNEMENT DE LÉGISLATURE** qui assurera la continuité de l'action politique d'une élection à l'autre.

Je souhaite, sur le plan intérieur, que les **CITOYENS soient ASSOCIÉS** à l'action constructive dans les Syndicats, dans les Entreprises, dans les Communes et les Syndicats de Communes, dans les Assemblées départementales et les Assemblées régionales.

Je demande un effort de décentralisation, d'aménagement régional et d'expression locale.



Remplaçant éventuel :
Roger CASTEL

Pour la conduite d'une politique ainsi définie, doivent être appelés tous ceux qui ont conscience des mutations en cours et qui ont la ferme volonté d'orienter, dans tous les domaines, leur époque, pour le service de l'**INTÉRÊT COLLECTIF.** J'espère qu'ils constitueront demain une majorité.

Ce que nous voulons :

C'est l'Ordre et la Paix.

Ce que nous ferons :

C'est travailler au rapprochement des hommes, pour une société de progrès plus juste et plus fraternelle.

VOTEZ pour

Gabrielle-Marie **SCELLIER**

Conseiller Général du Canton de Molliens-Vidame
Maire d'Airaines

Remplaçant éventuel : **Roger CASTEL**

Conseiller Général du Canton de Moyenneville
Conseiller Municipal de Chepy

Candidats de « CENTRE GAUCHE »
POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS RÉPUBLICAINES

CARRE - FRESSENNEVILLE (SOMME)

VU, le candidat